



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Germain DUTON
Date de convocation : 20 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 42
Nombre de procurations : 06

Extrait n°CC-09-2021-178

Objet : Élection d'un délégué titulaire au sein du Parc Naturel de Martinique (PNM)

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Lucien SAINT-JEAN-THERESE, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Kristelle RISAL, Stéphane LORDELOT, Jonathan TABAR, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGE, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Belfort BIROTA, Laura LITADIER épouse VILLET, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.
Arrivés en cours de séance : Gilbert COUTURIER, Olivier JEAN-DENIS, Félix ISMAIN, Christian RAPHA.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPFILE, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Joelle Christine LINORD à Maryse ALSIF, Sylvie PALCY à Jonathan THABAR, Saint-Yves RANGOM à Joseph PERASTE, Justin PAMPFILE à Olivier JEAN-DENIS.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Sylvie PALCY, Justin PAMPFILE, Pamela PATRON, Jenny DULYS-PETIT, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Joël Christine LINORD, Jiovanny WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire et le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Considérant le décès de Monsieur Norbert MONSTIN le 18 septembre 2021 ;

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de Monsieur Norbert MONSTIN en sa qualité de délégué titulaire de CAP Nord Martinique au Parc Naturel de Martinique ;

Considérant que les membres sont donc élus au scrutin secret à trois tours. Le scrutin a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu ;

Procède à l'élection d'un membre titulaire du Parc Naturel de Martinique ;

Le Président ouvre le scrutin pour les élections et invite les Conseillers Communautaires à faire acte de candidature.

La candidature suivante est enregistrée :

- Monsieur Belfort BIROTA

Résultat du 1^{er} tour de scrutin

Nombre de membres présents	42
Nombre de votants (dont procurations)	48
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	48

Nombre des suffrages obtenus par candidat

Nom et prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages exprimés	
	En chiffres	En lettres
1 Belfort BIROTA	47	Quarante Sept

Proclame Monsieur Belfort BIROTA Membre titulaire du Parc Naturel de Martinique.

Donne pouvoir au Président pour accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Préfet, Madame la Trésorière de La Trinité, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 13 Octobre 2021

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

